



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 16 JUIN 2025 À 09H00
EN MAIRIE DE BAILLET-EN-FRANCE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Année 2025

Christiane AKNOUCHE présente l'agenda des Élus 2025.

Comité Syndical

Ordre du jour et note explicative de synthèse du Comité Syndical du lundi 23 juin 2025 (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 23 juin 2025.

Procédures juridiques

Révision des statuts du SIAH

Célia DUBERTRAND présente la version définitive des statuts du SIAH inscrits à l'ordre du jour du prochain Comité syndical, pré-validée par les services de la préfecture du Val d'Oise.

Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention

Critères de sélection portant sur l'étude d'identification des secteurs d'assainissement prioritaires au regard de leurs impacts sur les cours d'eau du territoire du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer (Marché n° 14-25-02)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Éric CHANAL, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Rue Gay Lussac sur la commune de Gonesse (Opération n° GON 200)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué au groupement SNI UFS/France Travaux pour un montant de 226 581 € HT et pour une durée relative aux travaux.

Attribution du marché public de fourniture de cartes carburant multi-enseignes & prestations associées et fourniture de badges de télépéage & prestations associées (Marché n° 10-25-01)

Après exposé par Célia DUBERTRAND et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise TOTAL ENERGIES pour un montant de 31 215 € HT par an et pour une durée de 4 ans.

Avenant(s)

Avenant n° 1 relatif au marché public d'acquisition d'un outil SIG d'aide à la décision et de gestion patrimoniale (Marché n° 06-20-26)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de 3 319,80 € HT, soit + 4,56 % du marché initial.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant.

Foncier

Acquisition de parcelles sur la commune de Sarcelles appartenant à l'entreprise ICADE dans le cadre de l'opération n° 504

Dans le cadre de ses missions de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu nature, le SIAH souhaite réaliser une opération d'aménagements hydro-écologiques le long du Petit

Rosne dans le secteur du Haut du Roy à Sarcelles. Ces terrains sont occupés par des personnes non titrées, à des fins de maraîchage.

L'objectif de ces travaux sera la réouverture du cours d'eau, actuellement canalisé dans deux dalots.

Les parcelles concernées appartiennent à la société ICADE, et font partie d'un ensemble foncier que souhaite valoriser le promoteur.

À la suite d'échanges avec les représentants de la société ICADE, les parties se sont entendues pour céder au SIAH les emprises nécessaires au projet identifiées dans le Plan Local d'Urbanisme sous la forme d'un emplacement réservé au bénéfice du SIAH.

Il est précisé que l'acquisition se faisant pour des terrains libres d'occupation, ICADE a engagé les démarches nécessaires auprès du Tribunal et de la Préfecture afin d'obtenir une ordonnance d'expulsion ainsi que le concours de la force publique afin de récupérer la pleine jouissance de ces parcelles. Cette démarche est menée avec le concours de la Mairie de Sarcelles.

Les notaires étant saisis du dossier, la signature de l'acte pourra intervenir à l'issue de la procédure d'expulsion et une fois les biens effectivement libérés de toute occupation.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tout acte relatif à l'acquisition de ces parcelles.

ASSAINISSEMENT

Demande de la mairie de Sarcelles relative à la réalisation des travaux de réhabilitation du réseaux d'eaux usées - Rue du Moulin à Vent

Ce point est exposé par Déborah TANGUY. Dans le cadre de ses travaux de réfection de voirie, la mairie de Sarcelles demande au SIAH de procéder aux travaux de réhabilitation de la canalisation d'eaux usées. Cette rue n'était pas prévue initialement dans le programme voirie de la commune ni par conséquent dans le programme du SIAH de 2025. Le Bureau décide de ne pas avancer cette opération de réhabilitation à fin 2025.

FINANCES

Échelonnement de la participation financière relative aux travaux de création d'un collecteur d'eaux usées Rue Nouvelle sur la commune de Villiers-le-Bel

Après exposé par Célia DUBERTRAND, les membres du Bureau émettent un avis défavorable.

Fin de la réunion de bureau à 10h30

Prochaine réunion de bureau lundi 07 juillet 2025 à 09h30